

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

S²LOW

ID : 059-215903691-20260407-CM20260407_7-DE

DU 7 AVRIL 2026

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 26
- de votants 27

L'an deux mil vingt-six

Le sept avril

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. François Waelkens,

OBJET

**RÉSIDENTE LES LYS DU
HAINAUT - DÉSIGNATION D'UN
INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ
AUPRÈS DE LA MAISON DE
RETRAITE**

Étaient présents : François Waelkens, Amélie Halliez, David Jouannic, Claire Milloncourt, Samy Nor, Angélique Dupont, Philippe Alglave, Isabelle Paniez, Michel Dupas, Virginie Bandini, Bernard Lefèvre, Coralie Nison, Philippe Cucchiara, Sonia Glineur, Maxime Moerman, Géraldine Moreau, David Halliez, Ingrid Dumont, Toufik Yacia, Stéphanie Moreau, Hubert Ledoux, Marie-Christine Desse, Christophe Riff, Véronique Porquet, Christine Raepsaet, Alison Malaboef

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 08/04/2026

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 01/04/2026

Était excusée : Corinne Collet

Procurations respectives à : Christine Raepsaet

Un scrutin a eu lieu, Mme Ingrid Dumont a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il s'agit de désigner un représentant de la commune de Maing qui sera un interlocuteur privilégié auprès de la Résidence pour personnes âgées Les Lys du Hainaut.

Le conseil municipal à l'unanimité décide de désigner Madame Sonia GLINEUR.

Fait en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 08/04/2026

La Directrice générale des services



I. SERAFINI

